

Les étapes de la campagne de vaccination en Ardèche :

En Ardèche, **les premières vaccinations ont débuté ce mercredi 06 janvier** dans 3 sites pilotes : les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Saint -Péray (Malgazon), Villeneuve-de-Berg (Les Terrasses de l'Ibie) et Lalevade d'Ardèche (Les Pins d'Ardèche). Il s'agit d'établissements volontaires ayant réalisé les consultations pré-vaccinales pour l'ensemble de leurs résidents. D'autres établissements s'ajouteront rapidement à cette première liste.

Parallèlement et **dès le 6 janvier**, les personnels de santé de plus de 50 ans travaillant dans les établissements publics et privés de santé mais aussi les professionnels de santé libéraux, pompiers et ambulanciers de plus de 50 ans et aides à domicile de plus de 50 ans, volontaires, se sont fait vacciner dans le centre de vaccination adossé au centre hospitalier de Privas. **A partir du 11 janvier**, deux autres centres de vaccination ouvriront à Aubenas et à Annonay pour répondre aux besoins de proximité.

Dès le **18 janvier prochain**, la vaccination sera élargie aux personnes âgées vivant au domicile, d'abord de plus de 75 ans puis de plus de 65 ans à partir de février. Puis la vaccination sera élargie au reste de la population.

A la fin du mois de janvier, 6 centres de vaccination seront créés pour couvrir plus largement le département.

Le préfet de l'Ardèche